

ENTERRÉS VIVANTS (1)

SIGNES DE LA MORT

(Par Albert Lauredeau)

Je n'aurais jamais cru qu'un cœur pût tant souffrir sans se briser. Bientôt le cercueil fut enlevé et placé sur un corbillard et nous arrivâmes au cimetière. A ce moment j'essayai de faire un dernier effort pour crier mais en vain. Je sentis les chocs du cercueil se heurtant contre les parois de la tombe, j'entendis le glissement des cordes, lorsqu'on les retira après la descente du cercueil. La voix bien connue d'un ami m'adressa alors quelques paroles d'affection et de louange, et je comprenais chaque parole qu'il disait: tout cela ne servait qu'à accroître mon désespoir dans cette situation épouvantable. Le discours fini, mille tonnerres grondèrent autour de moi; c'était les pierres et la terre jetées sur mon cercueil. Comme la fosse se comblait, je me jugeai exclu à jamais du monde des vivants. J'étais enterré vivant. Mon espoir maintenant était que je n'aurais plus longtemps à souffrir, et que la suffocation mettrait un terme à mon état horrible. Je fus de nouveau désappointé. Mes poumons étaient paralysés et n'avaient pas besoin d'air; mon cœur ne battait point, ma poitrine n'était mue par aucun souffle; je ne pouvais remuer un doigt, et néanmoins, je vivais, car je souffrais; ma raison et ma mémoire étaient intactes et n'avaient rien perdu de leur énergie.

J'avais dû demeurer bien des heures dans cet état, quand mon angoisse fut interrompue par un bruit qui s'approchait. Je compris que mon cercueil était exhumé, je sentis qu'on l'ouvrait, et j'éprouvai la sensation d'un froid pénétrant. On transporta mon corps à une grande distance et on m'étendit enfin sur une table glacée. Bientôt après, j'entendis le son de nombreuses voix; des mains me touchèrent et comme quelqu'un souleva la paupière d'un de mes yeux, je me vis dans un amphithéâtre anatomique, au milieu d'une multitude de jeunes étudiants, parmi lesquels je reconnus deux de mes camarades d'école.

(1) Voir No 12, A. I. p. 179.

On résolut de me soumettre d'abord à des expériences électriques. On disposa l'appareil, et à la première décharge électrique, ce fut comme si dix mille étincelles avaient dansé devant mes yeux, et tout mon organisme fut secoué. A la seconde décharge, chacun de mes nerfs vibra comme les cordes d'une harpe et mon corps se dressa dans une posture assise, avec les muscles rigides et les yeux ouverts et fixes. On m'étendit de nouveau le professeur s'approcha et me fit une légère incision à travers les téguments de la poitrine. A ce moment un profond changement eut lieu dans tout mon corps. Je réussis à pousser un cri; les liens de la mort étaient rompus, et je revins à la vie." (Léonce Lenormand, Des inhumations précipitées).

II

C'en est assez de ces histoires macabres; mais si je citais tout ce que j'ai lu sur ce sujet, j'aurais de quoi en faire des volumes, une bibliothèque; de quoi ébranler la raison des nerveux et rendre fou les prédisposés aux phobies.

Pour donner une idée de la richesse, de l'abondance de cette matière, de même que pour faciliter les recherches de ceux que cette étude pourrait intéresser, je rappellerai que Tebb, Vollum et Hartman dans "Premature burial", rapportent au long 384 cas de sujets enterrés vivants, ou disséqués vifs, brûlés vifs, embaumés vifs, ou échappés presque miraculeusement à l'inhumation précipitée.

Certains auteurs ont certainement exagéré les dangers de l'inhumation prématurée; ainsi Thiéry, "De la vérification des décès dans les hôpitaux, — Archives générales de médecine" 1905, page 423, et Friedrich, "Information relative to persons who have been buried alive", affirment qu'un tiers de ceux qui rendent le dernier soupir dans leur lit, ne sont pas encore réellement morts lorsqu'on les enterre.

Le Dr Léonce Lenormand nous semble plus près de la vérité, quand il écrit dans son savant traité "Des inhumations précipitées", "qu'un millième du genre humain a été et est encore enterré vivant chaque année".

M. Le Yuern dans son "Danger des inhumations précipitées", ouvrage qui a eu plusieurs éditions, déclare que lui-même personnellement, a rencontré 46 cas d'enterrements prématurés, pendant l'espace de douze ans. Il s'est voué durant trente ans à l'étude des faits de ce genre et en a recueilli 2,313 de diverses sources. Il juge